



Réponse de Madame Elisabeth MARGUE, ministre de la Justice, à la question parlementaire n°1814 du 22 janvier 2025 de l'honorable députée SAM TANSON concernant le recours aux ordonnances pénales

Ad question 1) :

Quel est le nombre d'ordonnances pénales rendues chaque année depuis l'entrée en vigueur de la loi du 9 décembre 2021 ?

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 9 décembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2024, **24 231** ordonnances pénales ont été rendues. Parmi celles-ci, 83 % proviennent des justices de paix.

Tableau 1: Répartition et évolution des ordonnances pénales par juridiction et par année

	09/12 - 31/12/2021	2022	2023	2024 ¹
Correctionnelle / criminelle	36	1351	1221	1551
Diekirch	19	210	186	225
Luxembourg	17	1141	1035	1326
Police	275	6461	6953	6383
Diekirch	80	642	526	1042
Esch-sur-Alzette	99	2452	2509	1932
Luxembourg	96	3367	3918	3409
Total	311	7812	8174	7934

Le tableau ci-dessus présente l'évolution des ordonnances pénales pour la période du 9 décembre 2021 au 31 décembre 2024, réparties par juridiction et en faisant la distinction entre les matières correctionnelles/criminelles et celles traitées par les tribunaux de police aux justices de paix.

¹ Les chiffres fournis pour 2024 sont des chiffres provisoires en attente de validation dans le cadre du rapport d'activité 2024.



Ad question 2) :

Parmi ces ordonnances, combien concernent des infractions au Code de la route ?

Dans les affaires de circulation, **23 456** ordonnances pénales ont été prononcées. Cela représente **97** % des ordonnances pénales émises durant la période du 9 décembre 2021 au 31 décembre 2024.

Tableau 2: Répartition et évolution des ordonnances pénales dans des affaires de circulation par juridiction et par année

	09/12 - 31/12/2021	2022	2023	2024 ²
Correctionnelle / criminelle	21	1101	1037	1299
Diekirch	19	167	149	175
Luxembourg	2	934	888	1124
Police	275	6431	6936	6356
Diekirch	80	638	519	1039
Esch-sur-Alzette	99	2436	2503	1912
Luxembourg	96	3357	3914	3405
Total	296	7532	7973	7655

Ad question 3) :

Quelles sont les autres catégories d'infractions qui ont fait l'objet de cette procédure ?

Les autres catégories d'infractions liées à cette procédure pendant la période du 9 décembre 2021 au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Tableau 3: Liste des catégories d'infractions dans des affaires de droit commun

LIBELLE
Abandon de déchets
Accès aux professions
Armes
Art. 1 ^{er} de la loi du 2 septembre 2011
Art. 203 du Code pénal – faux commis dans les certificats de maladie ou d'infirmité
Art. 269 du Code Pénal et art 19 du règlement général de police de la Ville de Luxembourg
Art. 457-1, point 3) du Code pénal – production, possession, transport, diffusion ou mise en circulation de supports matériels qui sont de nature à inciter à la haine ou à la violence
Art. 8bis et 12 de la loi modifiée du 25 juillet 2015
Articles du Code du Travail
Bilans non déposés dans le délai légal
Cabaretage
Divagation de chien
Infraction à l'article 198 du Code pénal – faux en écriture
Infraction à l'article 276 du Code pénal – outrage à agent

² Les chiffres fournis pour 2024 sont des chiffres provisoires en attente de validation dans le cadre du rapport d'activité 2024.



Infraction à l'article 4 du règlement ministériel du 28 janvier 1985
Infraction de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
Infraction sur les lois des sociétés
Ivresse
Prostitution
Règlement CE transport international de marchandises par route
Stupéfiants
Tetrahydrocannabinol (THC)
Travail clandestin
Vol

Ad question 4) :

Quel est le taux d'opposition à l'ordonnance pénale enregistré depuis l'entrée en vigueur de la loi du 9 décembre 2021 ?

Sur un total de **24 231** ordonnances pénales prononcées entre le 9 décembre 2021 et le 31 décembre 2024, **406 recours** ont été enregistrés jusqu'au 24 janvier 2025. Les 406 recours représentent 1,7% des ordonnances pénales.

Luxembourg, le 17 février 2025.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue